



POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW, code 36
Hebdomadaires régionaux du Saguenay–Lac-Saint-Jean

Projet de construction d'un complexe de liquéfaction de gaz naturel à Saguenay

LA COMMISSION D'ENQUÊTE DU BAPE DRESSE LE BILAN DE LA PREMIÈRE PARTIE ET SE PRÉPARE À DONNER LA PAROLE AUX CITOYENS

Québec, le 2 octobre 2020 – La commission d'enquête du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) tiendra la deuxième partie de l'audience publique sur le [Projet de construction d'un complexe de liquéfaction de gaz naturel à Saguenay](#) par GNL Québec inc. à compter du **lundi 26 octobre 2020, à 19 h en mode numérique uniquement.**

Considérant les récents changements relatifs à la situation entourant la COVID-19 et les mesures applicables, la commission préfère ne pas tenir de rassemblement et éviter les déplacements d'une zone à l'autre. Les participants pourront présenter leur mémoire à la commission à distance, par visioconférence ou par téléphone.

Les séances publiques se tiendront en direct sur le site Web du BAPE et sur sa page Facebook. Elles se poursuivront les jours suivants selon les besoins du public et de la commission. Les séances seront webdiffusées en direct et accessibles en différé par la suite.

DATE	:	À compter du lundi 26 octobre 2020
HEURE	:	19 h
EN LIGNE	:	https://www.bape.gouv.qc.ca/fr/ https://www.facebook.com/BAPEquebec/

Cette partie sera consacrée exclusivement à l'audition des mémoires, des opinions verbales et des suggestions des personnes, des municipalités, des organismes et des groupes désireux de donner leur avis à la commission.

COMMENT RÉDIGER UN MÉMOIRE?

Un mémoire est un document servant à exposer des opinions ou des préoccupations sur un sujet précis. Il permet de développer et de préciser les arguments qui soutiennent cette opinion. Ceux et celles qui décident de ne pas rédiger un mémoire peuvent tout de même exprimer leur opinion verbalement au cours de l'audience publique.

Pour en savoir plus, nous vous invitons à prendre connaissance des [règles de participation](#) en audience publique à l'adresse www.bape.gouv.qc.ca, sous la rubrique « [Participer](#) ».



COMMENT PRÉSENTER UN MÉMOIRE OU UNE OPINION VERBALE?

Afin d'assurer une bonne planification du déroulement des séances publiques de l'audience, toute personne qui désire présenter un mémoire ou s'exprimer verbalement au cours de l'audience est invitée à en informer la coordonnatrice du secrétariat de la commission, M^{me} Geneviève Grenier. Vous devez transmettre le formulaire en ligne [Avis d'intention](#) disponible dans le site Web du BAPE **au plus tard le 8 octobre 2020 à 16 h**. Si vous n'avez pas accès à un ordinateur, vous pouvez transmettre votre avis d'intention par télécopieur au 418 643-9474 ou nous informer par téléphone en composant sans frais, le 1 800 463-4732.

Afin que la commission puisse en prendre connaissance avant la séance publique, le mémoire, bien identifié au projet, devra être transmis **au plus tard le 22 octobre 2020 à midi** en utilisant le formulaire en ligne [Dépôt de mémoire](#), ou par la poste, au 140, Grande Allée Est, bureau 650, Québec (Québec) G1R 5N6, à l'attention de M^{me} Geneviève Grenier. Les personnes désirant transmettre leur mémoire par courrier électronique pourront l'adresser à energie-saguenay@bape.gouv.qc.ca.

Par souci de protection des renseignements personnels, nous vous demandons de fournir vos coordonnées sur une page distincte. **Un mémoire transmis sans ces renseignements ne pourra être considéré par la commission.** Conformément à la loi, le BAPE veille à la protection des renseignements personnels obtenus. Les mémoires demeurent confidentiels jusqu'au moment de leurs présentations devant la commission et seront ensuite diffusés dans le site Web du BAPE.

UN BILAN SOMMAIRE DE LA PREMIERE PARTIE

Au cours de la première partie de l'audience, la commission a tenu neuf séances publiques représentant près de 33 heures d'échanges avec les participants. Une séance spéciale concernant spécifiquement le transport maritime et son impact sur la faune aquatique a été ajoutée à la demande de la commission. Au total, plus de 400 personnes ont assisté aux séances publiques en salle et 3 270 visionnements par webdiffusion en direct ont eu lieu. En outre, plus de 100 intervenants ont interpellé à 189 reprises la commission pour obtenir des réponses de la part de l'initiateur et des personnes-ressources. Ces intervenants sont des citoyens et des représentants de groupes provenant du milieu d'accueil du projet, mais aussi, notamment de l'Abitibi-Témiscamingue, du Bas-Saint-Laurent, de Montréal et de l'Outaouais. La commission remercie l'ensemble des participants qui sont intervenus dans le cadre de ses travaux.

Les thèmes abordés portaient sur l'insertion du projet dans son milieu d'accueil, le transport et les infrastructures maritimes, les émissions de gaz à effet de serre et leur impact sur la lutte contre les changements climatiques ainsi que sur les enjeux économiques et sociaux. Au total, la commission a reçu 928 questions écrites.

La commission poursuit actuellement son travail d'analyse, sa démarche de questionnement auprès de l'initiateur et des personnes-ressources ainsi que sa préparation en vue de la deuxième partie de l'audience publique. Jusqu'à maintenant, elle a reçu plus de 245 avis d'intention de dépôt de mémoires.

OÙ CONSULTER LA DOCUMENTATION SUR LE PROJET?

L'ensemble du dossier est disponible en version électronique dans le [Registre des évaluations environnementales](#) sous la responsabilité du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. Les documents qui seront déposés dans le cadre des travaux de la commission d'enquête seront disponibles dans le [site Web du BAPE](#). Les personnes qui ne seraient pas en mesure de consulter la documentation relative au projet sur Internet sont invitées à communiquer avec le BAPE.

LA PARTICIPATION DU PUBLIC EST ESSENTIELLE!

La participation du public est essentielle pour la commission d'enquête. Elle permet d'entendre les arguments, les opinions et les suggestions des participants avant la rédaction du rapport qui sera remis au ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, M. Benoit Charette, au plus tard le 13 janvier 2021.

Les personnes qui désirent obtenir plus de renseignements peuvent communiquer avec M^{me} Geneviève Grenier, coordonnatrice du secrétariat de la commission au 581 925-0656 ou, sans frais, au 1 800 463-4732, ou par courrier électronique à l'adresse suivante : energie-saguenay@bape.gouv.qc.ca.



– 30 –

Source : Julie Olivier
Conseillère en communication
581 925-0664 ou 1 800 463-4732
energie-saguenay@bape.gouv.qc.ca
www.facebook.com/BAPEquebec